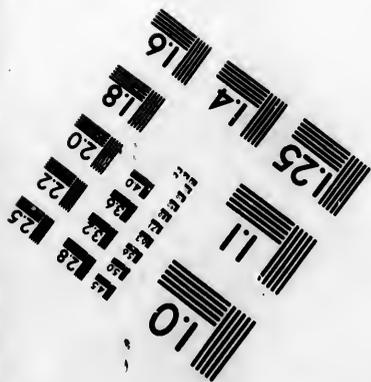
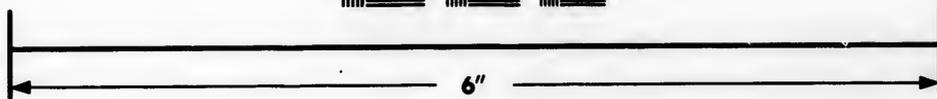
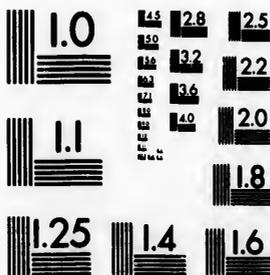


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14560  
(716) 872-4503

1.5  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

1.0  
1.5  
2.0  
2.5  
3.0  
3.5  
4.0

**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

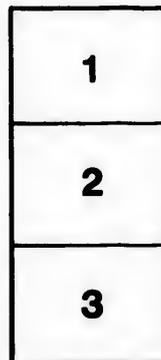
Library of the Public  
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata  
to  
t  
e pelure,  
on à

# Déclaration volontaire de M. CHARLES HINDENLANG, Général de Brigade dans l'armée des Rebelles.

Nous publions ici la relation donnée par M. Chs. Hindenlang, l'officier français que les rebelles avaient décoré du nom de général. Cette courte et simple narration d'un homme aussi horriblement trompé par les rebelles, doit ouvrir les yeux à tous les Canadiens qui voudront la lire sans préjugés.

Je suis né à Paris, le 29 mars 1810. Ma famille occupe encore en ce moment un rang élevé dans le commerce. Je me nomme CHARLES HINDENLANG. Lors de notre glorieuse révolution de 1830, malgré ma mère, je pris du service comme simple soldat au 5e régiment d'infanterie légère. Je passai successivement par tous les grades jusqu'à celui d'officier. Mais voyant peu d'avancement possible dans l'armée, mes parents m'engagèrent à quitter entièrement le parti des armes, et à venir à New-York, où leur intention était de m'envoyer des marchandises au printemps prochain. J'étais fort tranquille, ne songeant qu'à me mettre au courant des affaires de cette ville, lorsque M. DUVERNAV me fit successivement demander par plusieurs personnes, entre autres par un Italien réfugié nommé FALIERE, qu'il voulait avoir aussi pour officier. J'ai été également demandé, et même connu pendant quelques jours, un M. VON-SCHOULTZ, se disant colonel et cherchant des officiers et soldats pour le Haut-Canada. Je pourrais au besoin donner quelques détails sur ses moyens d'agir et sur ses dispositions militaires, mais cela seulement de vive voix.

M. DUVERNAV agissant au nom et pour le Docteur NELSON (Robert), me fit à moi et à un autre officier français qui a servi dans le 1er. lanciers anglais en Espagne, en qualité de lieutenant ou capitaine, des propositions et de belles promesses, en présence d'un négociant nommé M. Bonnifoux. Une copie en double et recopiée de ma main a été remise par moi-même entre les mains d'un officier de Lacolle. Elle contient le détail des premières conditions réciproques. Après nous être consultés, nous refusâmes de signer avant d'être mieux informés de la situation du Canada que nous ne connaissions ni l'un ni l'autre. Alors pour mieux nous tromper, l'on nous assura qu'il ne s'agissait que d'aller à St. Albans former des cadres d'organisation pour l'armée, que nous n'avions pas même besoin, d'armes, suivant M. DUVERNAV et ceux auxquels nous nous étions adressés. Non seulement le Peuple Canadien se soulèverait en masse, mais la troupe et surtout messieurs les officiers anglais étaient las d'un service si éloigné de leur patrie et n'attendaient que cette occasion d'en sortir. Ils

ajoutaient encore que les frais immenses que la couronne d'Angleterre est obligée de faire chaque année, fussent qu'ils savaient de bonne source, que sa majesté la reine VICTORIA ne chercherait pas à tenir ce pays sous sa domination.

Nous décidâmes à nous assurer par nous-mêmes de la vérité de tout cela. Nous fûmes donc dirigés vers Burlington et reçus par M. DUFORT. Toujours même langage et mêmes promesses. Il nous était expressément recommandés de ne parler en route à qui que ce fut, dans notre propre intérêt, disoit-on, mais la suite m'a prouvé que l'on craignait que nous ne recevions quelques éclaircissements. M. Dufort nous expédia à Plattsburg où nous trouvâmes des chevaux et nous fûmes conduits par ce qu'ils appellent un *chasseur* jusqu'à Champlain, chez M. DESMARAIS qui nous tenait cachés comme si nous étions de grands coupables. En général, j'ai remarqué chez tous ces agents une puillanimité qui allait jusqu'à la faiblesse, pour ne pas dire davantage. Nous demandâmes à être conduits suivant la promesse à St. Albans; l'on nous fit passer la rivière en chaloupe et de l'autre côté nous trouvâmes le docteur NELSON et un Canadien que je suppose être un guide. Cette nuit même, le peuple canadien éveillé devait, suivant l'infâme et misérable NELSON, se trouver sur les côtes pour le recevoir et le féliciter à son débarquement. 250 fusils avaient été amenés et déposés dans une chaloupe par le Colonel Américain BURTON! nous partîmes et nous descendîmes la rivière jusqu'au quasi Vitman, le docteur, son guide, un pilote et nous deux. Nous arrivons par un temps affreux; pas un seul homme pour recevoir le fameux président du *gouvernement provisoire*, et ce n'est qu'après une grande heure d'attente et de misère que le guide revint avec quelques hommes, (5 ou 6 au plus) pour débarquer les fusils. A l'instant, on nous donna 3 chevaux et nous fîmes route pour Napierville. C'est là que le docteur Côte, à la tête de 2 ou 300 hommes, reçut le Dr. Nelson et le proclama président de la république du Bas-Canada. Rien ne fut oublié dans cette comédie, discours et promesses de part et d'autres. L'un nous présenta comme deux officiers français, en présence d'un plus grand nombre qui ne tardèrent pas à arriver. Pas un mot ne fut prononcé de notre part. Nous avions plus besoin d'un bon feu que de compléments. C'était le dimanche matin.

Pendant trois jours, le Dr. Nelson et son collègue ne s'occupèrent guères que de messages pour hâter l'arrivée des hommes. Le lundi l'officier français Touvrey partit avec 50 hommes pour sonder et éclairer les environs: depuis, je ne l'ai pas revu.

J'ai eu depuis que le Dr. Côte avait forcé M. le curé de lui livrer une croix forte



soins appartenant à la parole; d'autres tentatives de ce genre ont été faites auprès de certains particuliers totes. Le même soir, une dame me fit demander si je voulais faire remettre un lit et un oreiller à un prisonnier âgé et malade; je le fis à l'instant et à mon retour, je crus devoir le communiquer au Dr. Côte. C'est alors qu'il me prit en particulier et qu'il me dit: que je n'avais pas d'ordre à recevoir de lui et que j'étais *brigadier*. Ces paroles achevèrent de m'ouvrir les yeux et si mon camarade se fut trouvé là, il n'y a pas de doute que nous aurions avisé au moyen de nous tirer de ce gouffre. Faire un général, comme on fait un soldat! je n'ai pu m'empêcher d'en rire avec plusieurs personnes.

Le lendemain, le Dr. Côte partit avec 50 ou 60 hommes armés, plus un autre détachement envoyé pour renforcer celui commandé par l'officier Fourvey; j'ai su depuis que les armes que le Dr. Côte voulait faire entrer avaient été saisies, qu'il avait été repoussé par les troupes de la reine, en laissant un canon entre leurs mains. Pendant ces trois jours des Canadiens armés et non armés, passés par les messagers du Dr. Nelson, se rendaient à Napierville et j'estime à 2500 hommes la force générale qui a pu se réunir en cet endroit. Pendant tout ce temps, ma seule occupation fut de diviser la compagnie (suivant les ordres de M. Nelson) par 50 hommes, formant cinq pelotons de 9 hommes, commandés par un sous-officier, chargé de leur fournir ce dont ils auraient besoin. Le jeudi, le Dr. Nelson commanda la marche sur Odelltown. 600 hommes armés et tous les officiers l'accompagnaient. Je ne me souviens que de quelques noms de ces officiers. La pluie nous arrêta à Lacolle, où nous passâmes la nuit; c'est là que sous le prétexte d'aller rejoindre pour l'amener à un poste éloigné de 150 hommes commandé par un nommé Dupuis et un autre capitaine, le lâche et misérable Nelson, muni de tout l'argent qu'il put rassembler, chercha à se sauver; il fut lié, garrotté et sur le point d'être livré par les Canadiens, il ne dut son salut qu'aux prières et à l'intercession des capitaines Nicolas et Trudeau.

Il revint à Lacolle où par les plus grands serments, il parvint encore à faire croire à sa franchise; il décida que le lendemain une attaque conduite par lui-même en personne aurait lieu sur Odelltown. Dans l'intérêt de la seule vérité, et pour rendre justice entière à quelques malheureux, je jure sur l'honneur, qu'un grand nombre d'hommes ont été forcés par les menaces et les précautions prises par le lâche Nelson, de suivre le mouvement, il fallait se déclarer patriotes ou bureaucrates. La peur a fait bien des patriotes malgré eux. L'affaire d'Odelltown est la seule à laquelle j'ai assisté, et j'ai été à même de me convaincre de la vérité de ce que j'avance, en disant qu'il y a des gens qui ne marchaient que par la crainte. En arrivant sur le plateau faisant face à la maison fortifiée, la plus grande partie des hommes se répandit dans la plaine à droite; sur la gauche, il n'y eut qu'une poignée d'hommes courageux qui furent s'embusquer derrière une grange et commencent le feu. La plus grande partie des canadiens était

hors de la portée de fusil, à genoux, le visage dans la neige, priant Dieu et ne remuant pas plus que des saints de pierre; plusieurs restèrent dans cette position tout le temps que dura le feu. Oh! pitié pour de tels hommes; il a fallu être bien fourbe et bien adroit pour amener à la révolte de semblables gens! Il est certain que si l'on demandait à quelques uns, ce qu'ils voulaient et ce qu'ils espéraient, qu'ils ne sauraient répondre.

Alors je fus enfin convaincu que le Dr. Nelson n'était qu'un lâche et vil moteur de troubles; qu'un volonte déshonné qui fuyait avec l'argent, laissant massacrer des gens qui, sans ses perfides insinuations, seraient tranquilles dans leurs chaumières dont il ne reste plus que la place. Je n'ai jamais eu d'armes à feu, je playai moi-même tous mes pieds, le sabre dont j'étais armé; mon parti était pris: sauver des malheureux, s'il était possible; je courus la plaine, demandant au milieu des balles, ce qu'était devenu le Dr. Nelson. Mais des centaines d'hommes allaient souffrir pour un seul coupable; le misérable avait profité du moment où les troupes étaient occupées pour gagner la frontière par un détour. Je restai paisible spectateur de l'action, n'attendant que le moment de pouvoir me livrer et traiter du salut de tous ces malheureux; mais bientôt une vingtaine de bureaucrates sortis du bois imprimèrent une telle frayeur aux Canadiens que bientôt la petite armée ne fut plus qu'un troupeau fuyant à toutes jambes. A pied et entouré seulement de quelques cavaliers, je voulus attendre que l'on se mit à notre poursuite pour me rendre, mais on nous laissa faire à notre aise. L'arrivée des derniers à Napierville; les officiers étaient assemblés et s'occupaient de placer des gardes. C'est alors que je signifiai hautement, que, ayant été trompé et pour juger par moi-même de toute la stupidité d'une pareille entreprise, n'ayant prêté aucun serment ni reçu aucun argent, pas même mes frais déboursés, je me regardais comme entièrement libre de mes actions et nullement lié à la cause des malheureux Canadiens. J'invitai tous ces messieurs à faire comme moi, et l'on décida de se séparer.

Nous prîmes une douzaine ensemble, nous prîmes les bois pour éviter les postes de nos gens qui nous eussent arrêtés, et, au point du jour, je laissai tout le monde sur la frontière auprès de Champlain, et dans la compagnie d'un seul homme que je connaissais à peine de vue. Je sortis du bois et fus me rendre à un jeune homme que je vis au loin armé d'un fusil. Je voulais demander à être conduit de suite devant un officier supérieur, mais ne sachant pas un mot d'anglais, je ne pus ne faire comprendre. Je fus mené de poste en poste. Enfin, les colts je demandai à des officiers la permission d'écrire une lettre à son excellence; l'un me répondit que oui, mais je restai toujours garrotté et ce n'est qu'aujourd'hui, à Montréal, que je puis exposer devant les yeux de son excellence tout ce que je puis savoir. C'est une haine et un mépris profond qui m'anime contre le Doct. Nelson et ses complices.

Je n'ai pu voir, sans frémir de colère, un seul homme méditer de sang-froid, et avec connaissance de cause, la perte de tout un peuple, et cela par un vil intérêt. Je tiens de lui-même que la seule ville de Montréal lui a envoyé plus de 20,000 piastres. Qu'a-t-il pu faire de cet argent ? Les églises pillées, les particuliers rançonnés, la masse des paroisses enlevée. Un tel homme mérite d'être poursuivi et atteint par les lois, dans quelque pays qu'il puisse se sauver. Rien au monde ne peut autoriser le vol et la violence.

Outre l'officier Touvrey et moi, il y a encore à la frontière des officiers français et polonais qu'il a su tromper comme nous. Je les connais en partie ; qu'il me soit permis de les débusquer, que mon exemple leur profite, et je garderai une reconnaissance éternelle à Son Excellence.

Que l'on me permette d'employer la voie des journaux américains et français à New-York, pour poursuivre les traitres et les lâches au tems des malheurs présents. Ils savent par leurs mensonges et leurs fausses apparences de dévouement exciter des sympathies ; mais à New-York, je connais grand nombre de négocians. J'ai fait mon devoir d'homme d'honneur, je n'ai pas tourné le dos devant le feu des flammes du gouvernement, je suis resté, malgré toute ma répugnance, je ne suis pas un aventurier, je tiens à une famille recommandable ; on me croire, car ma conscience me dit que je n'ai rien à me reprocher. Je connais plusieurs des rédacteurs de journaux français, je les ferai parler afin que l'on reconnaisse partout les traitres.

Pendant 5 jours, je me suis vu dans les rangs des ennemis d'un gouvernement ami et allié de ma patrie. Voilà ma faute, rien ne me coûtera pour la réparer : voilà pourquoi, pouvant me sauver comme un lâche, j'ai préféré rester et me fier à la générosité

du gouvernement ; je ne serai pas obligé de baisser les yeux et de rougir, quand l'on parlera de cette malheureuse affaire. J'ai empêché le mal autant qu'il a été en mon pouvoir, mais cela ne suffit pas jusqu'à ce jour, que l'on m'emploie au service de la bonne cause et j'engage ma parole d'honneur de réparer par tous les services possibles et exigibles, quelques jours d'égarément.

L'on voudra bien comprendre ma situation, j'ai la tête encore toute frappée des malheurs dont j'ai été le témoin. Je suis accablé de fatigue ; cette narration est bien incomplète, sans doute, j'ai omis bien des choses, mais outre qu'il me répugne d'être le délateur de gens que je ne nomme pas, ma conscience en me faisant un devoir de communiquer tout ce qui peut empêcher le malheur des vaincus, m'empêche aussi d'être correct autant que je le voudrais bien. Si quelques autres renseignemens auxquels je puisse fournir matière, peuvent devenir nécessaires, je le répète, rien ne me coûtera pour y satisfaire.

Je jure sur l'honneur et devant Dieu, que tout ce que j'ai écrit est vrai, et que s'il y a quelques erreurs que j'ignore, ce ne peut être que dans ce que j'ai entendu dire et non pas dans ce qui s'est passé devant moi.

Je jure aussi d'être toujours l'ennemi acharné du Dr. NELSON, de le poursuivre jusqu'à ce que je puisse lui reprocher son infamie devant le monde entier, si c'est possible.

Fait à la prison de Montréal, }  
ce 14 novembre 1838.

CHS. HINDENLANG.

Reconnu devant moi, }  
en la prison de Montréal, }  
ce 14 novembre 1838.

P. E. LECLERE, J. P.

